

Stimmen zum Zivilverteidigungsbuch = A propos du Livre de la Défense civile

Autor(en): **Godel, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **17 (1970)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-364435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Stimmen zum Zivilverteidigungsbuch

A propos du Livre de la Défense civile

Zur Orientierung unserer Leser bringen wir in zwangloser Folge laufend einige Stimmen zum Zivilverteidigungsbuch. Nachdem die vielfach überbordende und unsachliche Kritik allgemein bekannt ist, beschränken wir uns in der Auswahl auf Stimmen, die eine positive Stellung einnehmen oder sich einer sachlichen und aufbauenden Kritik befleißigen.

Pour l'information de nos lecteurs, nous reproduisons librement quelques commentaires exprimés au sujet du Livre de la Défense civile. L'opinion publique connaissant désormais les remous, les critiques infondées, nous nous bornons à ne citer que des avis positifs ou qui visent à apporter une critique pertinente et constructive.

Nach 85 Jahren immer noch aktuell:

«Oberländer, lasst euch nicht irremachen!»

In einer Zeit, da immer mehr extreme, anarchistische und teilweise sogar kriminelle Elemente lautstark und unter Beschimpfungen gegen unsere Staatsmänner die Wehrdienstpflichtigen zur Dienstverweigerung auffordern...

In einer Zeit, da aber auch gewisse Eidgenossen, die zwar soviel als nur möglich vom Schweizerhaus profitieren, ihm aber den solidarischen Pflichtbeitrag verweigern, unsere freiheitliche Staatsordnung zerstören wollen...

In einer Zeit, da Militäreffekten kurzerhand angezündet oder vor dem Bundeshaus deponiert werden, ob schon ja bekanntlich unsere Armee nicht irgendeiner Machtpolitik dient, sondern Werte zu verteidigen hat, die zu den allerhöchsten Gütern der Menschheit gehören...

In einer Zeit, da gerade dank den bewährten Spielregeln unserer Demokratie sogar Dienstverweigerer mit einem öffentlichen Literaturpreis ausgezeichnet werden...

In einer Zeit, da Schweizer mit einem grösstenteils missverstandenen Zivilverteidigungsbuch nach Goebelscher grossdeutscher Manier Bücherverbrennungen inszenieren...

In einer Zeit, da es Mitbürger gibt, die sich vor lauter importiertem Gedankengut fragen müssen, was denn mit schweizerischem Geist überhaupt gemeint sei, und damit offenbaren, dass sie eigentlich für unsere Heimat eine grössere Ueberfremdungsgefahr bedeuten als einige hunderttausend arbeitsame und harmlose italienische Gastarbeiter...
Ja, in einer solchen Zeit ist es höchste Zeit, den offenbar in Vergessenheit entschwundenen schweizerischen Geist wieder einmal zu dokumentieren.

Der Grindelwaldner «Gletscherpfarrer» G. Strasser, Schöpfer des berühmten gewordenen Liedes «In Grindelwald den Gletschern by», sprach es am 27. April Anno 1884 als Feldprediger des 12. Inf. Regiments auf der Thuner Allmend aus, was man einfacher und klarer nicht auszudrücken vermag und was zudem an Aktualität bis auf den heutigen Tag nichts, aber auch gar nichts, eingebüsst hat: «Kameraden», meinte er: «Wir sind so sorglos, so bequem, so kurzsichtig. Landauf, landab wird gemurrt und geflucht über das teure Soldatenwesen, die kostspielige Militärlerei, die im Ernstfalle doch nichts nütze. Ich bin auch dafür: Fort mit allem eitlen überflüssigen Geflunker der Nachäfferei! Aber wenn wir, die Nachkommen der Helden von Laupen und Murten, von Neueneegg und vom Grauholz, überhaupt noch eine Armee haben wollen zur Verteidigung unseres Vaterlandes, unserer Freiheit und Unabhängigkeit, so soll es wahrlich eine geschulte, feldtüchtige und schlagfertige Armee sein, und nicht ein Possenspiel. O wenn die Schweiz dereinst wirklich in Gefahr kommt, schwatzten jene Patrioten, dann wird sich alles ganz von selber machen, dann wollen wir auch mit Begeisterung ins Feld rücken und beisteuern, so viel als nötig ist!» — Torheit!

Dann, wenn alles drängt, wenn die Entscheidung an einer Stunde hängt, ist mit Millionen von Franken, mit allem Gut und Blut nicht gutzumachen, was heute mit verhältnismässig geringen Kosten richtig und sicher vorbereitet werden kann.

Nein, Oberländer, lasst euch nicht irremachen, sondern haltet eure Lenden umgürtet! Hebung unserer nationalen Wehrkraft! Sei eure Lösung!»

Tatsächlich, was seit diesen achteinhalb Jahrzehnten auch passiert ist und noch geschehen mag, die Lehrmeisterin Geschichte, insbesondere

jedoch die nach dem letzten Kriege geöffneten deutschen Wehrmachtarchive, haben bewiesen, dass Pfarrrer Strassers Worte ihre Gültigkeit keinen Augenblick verloren haben: Eine kompromisslose militärische und zivile Verteidigungsbereitschaft hat sich für uns stets gelohnt und wird sich auch in Zukunft lohnen... Apropos, ohne sie gäbe es eines Tages bei uns überhaupt nichts mehr zu kritisieren und zu demonstrieren, nichts mehr zu verbrennen und zu deponieren — fremde Herren würden es dann nämlich mit Sicherheit nicht mehr tolerieren! —bort-

Berner Oberländer Volkszeitung
«Oberland», Spiez

Défense civile, contestation et liberté

La presse écrite et audio-visuelle a largement commenté l'ouvrage sur «La défense civile». Cette critique, presque toujours négative jusqu'à ce jour, nous laisse songeur et provoque quelques inquiétudes. Heureusement, ces derniers temps, où l'on assiste à une lente réaction tout de même favorable, et à une prise de position très marquée en faveur du document du Conseil fédéral, on s'accorde enfin pour reconnaître que le problème de la défense nationale et spirituelle, ou si vous préférez, la défense globale, reste d'une actualité évidente. Est-ce suffisant?

Au dehors de nos frontières où les conflits armés et idéologiques sont encore trop nombreux, ne nous incitent-ils pas à rester très attentifs et vigilants. La destruction et la mort, la terreur et la désolation qui frappent trop d'innocentes victimes et où ces foyers sont délibérément allumés et attisés dans un but bien précis nous font que mieux percevoir le réel danger. Sommes-nous à l'abri de l'un ou de l'autre conflit? La question reste posée après la réac-

tion des contestataires qui se sont acharnés sur le livre rouge. Si une partie de ceux-ci ont manifesté pour des motifs assez divers et de manière irréfléchie, l'autre partie, par contre, a agi avec des raisons bien déterminées. L'origine des auteurs des protestations et la signature des articles de presse ne trompent pas. Pour eux, il est bien évident qu'il ne faut manquer aucune occasion de miner nos institutions et de saper le principe même de notre défense nationale ou globale. La vague d'antimilitarisme savamment orchestrée et délibérément entretenue, reste un tremplin favorable pour ceux à qui la conception de notre démocratie reste un obstacle gênant à l'instauration d'un régime antidémocratique. Si la liberté doit rester un bien inaliénable, la liberté sous toutes ses formes et à tout prix sert-elle la cause d'un peuple qui veut rester indépendant et souverain. Est-il raisonnable de tolérer des manifestations où nos institutions sont baffouées, nos autorités conspuées? La liberté n'est-elle pas le prix d'un minimum de discipline et du respect de l'autorité librement choisie?

Ces modestes restrictions souffriraient-elles des quelques aboiements issus d'un milieu dont l'idéologie est entièrement distillée et distribuée par des régimes où justement la liberté est un mot sans signification? Pour nous, sous-officiers, il faut prendre conscience des derniers événements et dresser un barrage psychologique efficace et moralement sain pour contrer ces démolisseurs rusés et persévérants. Cela fait partie du programme élaboré par notre association. Albert Godel

Prise de position publiée par les sociétés militaires de Bienne Notre point de vue

La campagne haineuse, dirigée contre le petit livre de la défense civile, prend une ampleur et des formes qui méritent une sérieuse mise au point. Les opinions peuvent certes varier en ce qui concerne la manière dont les actions subversives sont exposées dans le second chapitre du livre. Or, l'intention des auteurs était précisément d'envisager tous les aspects de la défense civile, en s'inspirant des malheurs survenus à beaucoup de pays épris de liberté. Il était bon de se souvenir des événements de ces dernières décennies.

Ce qui est déplaisant et hautement condamnable, c'est l'assaut massif donné tout d'abord contre la défense civile, puis la tentative de saper le principe même de la défense nationale. Comme souvent déjà, on embrigade en l'occurrence des groupes

de jeunes gens qui, bien que dépourvus d'expérience, sont trop facilement prêts à contester contre tout ou rien.

Nous savons fort bien à quels risques on s'expose si l'on abandonne les rênes à certains extrémistes minoritaires. Nous en sommes conscients, mais il n'était pas superflu de le rappeler dans le livre controversé.

Au lieu de s'en tenir à des critiques objectives, on tente de ridiculiser la défense civile et d'en affaiblir la nécessité. Nous devons fréquemment redresser des erreurs et des faux-pas; nous nous efforçons de le faire avec un esprit de tolérance, esprit qui manque singulièrement à ceux qui essaient de ridiculiser cet ouvrage.

Nous sommes certains que la majorité du peuple suisse approuve la défense nationale sous toutes ses formes et nous protestons contre ces manœuvres extrémistes. S'il y a des problèmes à résoudre, qu'on s'y applique dans un esprit raisonnable et démocratique et non pas sous la pression des bruits de la rue.

Société des officiers Bienne-Seeland
Offiziersverein Biel-Seeland

«Le Sous-Officier romand
et tessinois»
décembre 1969

«Défense civile» Le trop est l'ennemi du bien

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'user de la «Tribune des lecteurs» pour exprimer une opinion divergente à celle des éminents détracteurs du livre de notre défense civile.

Quelles que soient les appréciations, parfois hasardeuses, les erreurs, voire les exagérations contenues dans cette publication, diffusée dans un but louable, il est regrettable que les polémiques politiques l'emportent sur la saine réaction populaire.

Désormais, ce n'est plus objectivement que l'on attaque le livre, et leurs auteurs, mais hargneusement, afin d'en tirer un avantage de propagande partisane, peu compatible avec l'intérêt national.

En effet, les frictions qui en découlent, au Parlement ou ailleurs, font le jeu de ceux qui se réjouissent de nos dissensions.

Je ne veux nullement approuver sans réserve la rédaction du «bréviaire» helvétique dans sa forme actuelle. Toutefois, je trouve injuste ce dénigrement collectif dirigé, envenimé de passions douteuses, qui veut nous faire croire que presque tout est mauvais dans ce livre.

En le lisant, mis à part les pages contestables quant au fond, je considère que ce manuel peut rendre de

grands services aux familles suisses dans les moments critiques qu'elles pourraient, par malheur, traverser un jour.

Il ne faut pas oublier que notre avenir, soumis aux aléas de la politique internationale, dépend aussi du bon vouloir des puissants de ce monde.

La défense spirituelle, indispensable à notre indépendance, et à notre moral, mérite certainement mieux que ce «torpillage» sournois.

L'étranger qui connaît peu, ou pas, notre pays, pourrait s'imaginer que, divisés par un écrit, nous le serions davantage par des sujets d'importance supérieure.

Si l'essentiel était de rétablir une certaine vérité, les efforts de l'opposition me paraissent disproportionnés.

Un «papillon», distribué récemment dans les ménages lausannois, coûte cher également, et ceux qui en ont fait les frais, pour inviter nos concitoyens à déposer à la Riponne le 13 déc. leur «cadeau fédéral», auraient pu utiliser cet argent à meilleur usage. De plus, le comité qu'ils ont constitué pour lutter contre le «livre rouge» laisse songeur...

Tout Suisse, normalement constitué, est apte, me semble-t-il, à trier lui-même ce qui lui convient et reconnaître les limites du tolérable.

Pourquoi faut-il donc que des conducteurs d'opinions viennent troubler, sans vergogne, le jugement des citoyens, celui de la masse silencieuse en particulier, par leur acharnement excessif? Il est à craindre, qu'à force d'être exacerbés, certains esprits contestataires finissent par se dresser contre l'Autorité, l'ordre établi, pour mieux défouler d'autres rancœurs par l'occasion offerte.

L'ouvrage, seul, n'aurait jamais fait tant de bruit si d'aucuns n'avaient trouvé ce prétexte idéal pour manifester sans risque.

L'incident du livre rouge a été élevé au rang d'un problème, artificiellement enflé, alors qu'il aurait pu rester, sans dommage, dans un cadre plus restreint.

Le battage fait autour de lui n'a servi, au fond, qu'à intéresser tout à coup le citoyen à sa lecture. Paradoxalement, n'en déplaît aux détracteurs, cette publication connaîtra une notoriété que sans eux elle n'aurait pu acquérir.

L'exagération des opposants n'enlèvera pas, pour autant, la valeur intrinsèque de cet ouvrage, aux défauts reconnus.

Ma foi en notre système démocratique et notre amour commun pour la Suisse m'autorisent à croire que, par souci d'objectivité, il vous sera possible de publier ces lignes.

C'est dans cet espoir que je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

A. de Büren
«Tribune de Lausanne»